

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diagnostique et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 057386

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5575 Société : R.A.M.
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : CHAFI ABDELLATI (106022)
Date de naissance : 11-09-1959
Adresse : B'd YAZIDI 9^{ed} DES SARA AP-09-86015
Tétouan
Tél. : 06 20 13 42 23 Total des frais engagés : 700 + 250 DHS Dhs

Cadre réservé au Médecin Dr. Souhail REGRAGUI

CHIRURGIEN UROLOGUE
Av. des FAR, Résidence Opéra
Bloc A3, Bureau N° 5 Tétouan
Tél 05 39 72 67 33 INPE 161252978
Cachet du médecin :
Date de consultation : 21/01/2022
Nom et prénom du malade : Chafi Az-Elarabe Age :
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie : VARICOCELE -
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : TETOUAN Le : 25/02/2022
Signature de l'adhérent(e) :

Dr. Souhail REGRAGUI

**Chirurgien Urologue
Andrologue**

Diplômé en onco-urologie - Université Paris XI -
Diplômé en coelio - chirurgie - Université de Rabat -
Diplômé en échographie - Université de Rabat -



الدكتور سهيل الرغراغي

**اختصاصي في أمراض وجراحة الكلي
المسالك البولية والأعضاء التناسلية**

دبلوم في سرطانات المسالك البولية - جامعة باريس -
دبلوم الجراحة بالمنظار - جامعة الرباط -
دبلوم الإيكوغرافي - جامعة الرباط -

21/01/2022

Chafi Az-Elarabe

EGHOGRAPHIE DOPPLER TESTICULAIRE

RC: VARICOCELE G

Dr. Nawal Kamouni:
Radiologue
Av Abdelkhalak Torres Imm
La Hipica N°177 F. OC - Tétoua
Tél: 0539 7 1 83 83

Dr. Souhail REGRAGUI
CHIRURGIEN UROLOGUE
Av. des FAR, Résidence Opéra,
Bloc A3, Bureau N°5 Tétouan
Tél 05 39 72 67 33 INPE 161252978

Av des FAR, Résidence Opéra, Bloc A3, Bureau N°5 (entresol) - Tétouan
شارع الجيش الملكي، إقامة أوبرا، بلوك أ 3 ، مكتب رقم 5 (الطابق السفلي) - تطوان
☎ 0539 726 733 ☎ 0661 433 990 ✉ dr.souhailregragui@gmail.com

Facture

Référence: 20220240

Nom du patient : CHAFI AZ- ELARABE.

Echodoppler : SCROTAL

Tétouan, le 09/02/2022

Honoraire : 700 DH

Arrêté la présente note d'honoraire à la somme de : sept cents Dirhams

ICE : 001707516000004

Dr. Nawal Kamouni
Radiologue
Av Abdelkhalek Torres Imm
Hipica N°177 RDC - Tétouan
Tél: 0539 71 83 83



▪ ECHOGRAPHIE ▪ ECHO-DOPPLER ▪ MAMMOGRAPHIE ▪ PANORAMIQUE DENTAIRE ▪ RADIOLOGIE CONVENTIONNELLE

Tétouan le : 09/02/2022

Patient (e) : Mr. CHAFI AZ- ELARABE / 25 ANS
Examen : ECHODOPPLER SCROTALE
Demandé par : Dr. REGRAGUI
Indications : VARICOCELE GAUCHE

Compte rendu :

- Testicules droit et gauche : homogènes de taille normale de contours réguliers mesurant :
 - A droite : 5,40 x 3,39 x 2,48 cm soit un volume de 23,90 cm³
 - Et à gauche : 5,12 x 2,33 x 3,69 cm soit un volume de 23,19 cm³
- Épididymes : homogènes de taille normale.
- Absence d'épanchement intra-scrotal
- Membranes scrotales sans anomalie
- Présence d'une varicocèle gauche : avec les veines gauches dilatées présentant un reflux constaté qu'à la Valsalva debout et couché
- Absence de varicocèle droite

Conclusion :

- Varicocèle gauche grade II
- Absence de varicocèle droite
- Testicules et épидидymes sans anomalie

Merci de votre confiance

Dr. Nawal Kamouni
Radiologue
Av Abdelkhalek Torres Imm
La Hipica N°177 RDC - Tétouan
Tél: 0539 71 83 83

